

Plus d'une raison de protéger votre animal contre les tiques



ANNIE ROSS

Samedi, 21 août 2021 01:00

MISE À JOUR Samedi, 21 août 2021 01:00

Chaque printemps depuis belle lurette, les médecins vétérinaires recommandent à leurs clients de traiter mensuellement leurs chiens contre les tiques dans le but de les protéger contre la maladie de Lyme, une infection causée par une bactérie (*Borrelia burgdorferi*) transmise lors de la morsure de tiques à pattes noires (tiques du chevreuil). Mais ce n'est pas la seule raison de traiter votre animal ! Il y a bien plus...

Les chiens, et plus rarement les chats, peuvent être atteints de la maladie de Lyme. Tous les chats et les chiens qui passent du temps à l'extérieur de la maison (pas seulement durant la belle saison, mais dès que la température extérieure atteint ou dépasse 4 degrés Celsius) devraient recevoir un traitement mensuel contre les tiques, car ces dernières sont actives à ces températures.

La maladie de Lyme peut causer de la fièvre, de l'anorexie et des problèmes articulaires chez le chien et possiblement des problèmes cardiaques et rénaux plus graves et potentiellement fatals dans certains cas. Un traitement qui tue la tique à pattes noires rapidement, en moins de 24 heures suivant le début de sa morsure, élimine le risque de transmission de la maladie de Lyme et donc les problèmes de santé potentiels.

Autres Maladies

Les tiques à pattes noires (*Ixodes scapularis*) sont de plus en plus présentes et très bien implantées chez nous, au Québec. Malheureusement, elles ne transportent pas seulement la bactérie responsable de la maladie de Lyme... Elles peuvent aussi transmettre d'autres maladies telles que l'anaplasmose granulocytaire (*Anaplasma phagocytophilum*) et la babésiose aux chats et aux chiens. La tique à pattes noires, ou tique du chevreuil, est donc le vecteur de plus d'une maladie chez nos animaux de compagnie, mais aussi chez l'humain.

Il y a quelques jours d'ailleurs, *Le Journal* rapportait six cas d'infection à anaplasmose chez les humains en Estrie.

Chez le chien et plus rarement chez le chat, l'anaplasmose peut induire de la léthargie, de la fièvre, une baisse d'appétit, des boiteries reliées à des douleurs articulaires, mais aussi des saignements spontanés.

Au Québec, les données de surveillance des tiques confirment la présence de tiques à pattes noires dans pratiquement toutes les régions du Québec. De même, une vaste étude rétrospective québécoise a démontré que les chats et les chiens peuvent être exposés aux tiques à pattes noires partout au Québec, bien que certaines régions comme l'Estrie, la Montérégie, la Mauricie et le Centre-du-Québec soient plus propices.

Dans cette même étude, les auteurs ont confirmé que les cas de morsures de tiques chez les chats et les chiens peuvent avoir lieu durant toute l'année (dès que la température dépasse 4 degrés Celsius),

mais qu'elles sont beaucoup plus fréquentes entre mars et janvier.

Chaque année, il semble y avoir deux périodes « de pointe » où les tiques sont plus actives et plus fréquemment retrouvées dans le pelage de nos animaux, soit au printemps et, plus particulièrement, à l'automne. Il est donc important de donner la médication contre les tiques le plus régulièrement possible chaque année et de bien suivre la prescription de votre médecin vétérinaire.
